BUREAUX INTERNATIONAUX RÉUNIS POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE GENÈVE, SUISSE

## BIRPI

UNITED INTERNATIONAL BUREAUX FOR THE PROTECTION OF INTELLECTUAL PROPERTY GENEVA, SWITZERLAND

## COMITÉ DE COORDINATION INTERUNIONS, DEUXIÈME SESSION INTERUNION COORDINATION COMMITTEE, SECOND SESSION

(Genève, 28 septembre au 2 octobre 1964) (Geneva, September 28 to October 2, 1964)

1. Le présent document contient les propositions du Directeur des BIRPI	
programme et budget des BIRPI pour l'année 1965.	pour l
2. Le présent document comprend quatre chapitres principaux et une Annex	xe:
I. Programme pour l'année 1965, accompagné d'estimations de certaines dépenses y relatives :	s
Union de Paris	
II. Autres dépenses	
Personnel	

Matériel													page	19
							•.						page	19
Téléphon												 	page	19
Biblioth	-						-		-		•		page	20
Amortiss		de	tt	tes	3 1	in	tei	rui	nio	ons	3		page	20
Imprévus										•			page	20
III. Rec	ettes													
Union de	Paris	3											page	21
Union de	Madri	.d											page	21
Union de	La Ha	ye											page	21
Union de	Nice												page	21
Union de	Berne												page	21

#### IV. Tableaux récapitulatifs

Détail des rubriques budgétaires se composant de plusieurs postes :

Impressions	•	•			 •	•		page page	23 23
Conférences			•	•				page	24
Voyages de tiers								page	24
Tableau général des dépenses								page	25
Tableau récapitulatif des dépenses et recettes								page	26

Annexe : Budget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965. . . page 27

- 3. (a) Le Chapitre I contient une présentation sommaire des activités des BIRPI envisagées pour l'année 1965. Les principaux buts recherchés sont les suivants : un meilleur service aux Gouvernements, l'augmentation du nombre des Etats membres, la coopération avec les Nations Unies, et l'assistance technique et juridique aux pays industriellement moins développés.
- (b) En ce qui concerne le premier de ces buts, l'amélioration de la qualité de nos publications principal moyen de communication des BIRPI avec les Etats aura priorité. A part les revues mensuelles, les documents suivants seront publiés : une nouvelle édition de la brochure d'information trilingue sur les Conventions administrées par les BIRPI; des suppléments aux manuels des Conventions de la propriété industrielle; une partie, au moins, d'une nouvelle édition, entièrement revisée, du "Tableau de brevets"; des tableaux revisés et mis à jour des Etats membres de chaque Union; un supplément au Manuel administratif des BIRPI. En outre, les travaux déjà commencés seront poursuivis afin de parvenir à la publication des Actes des Conférences diplomatiques de La Haye (1960) et de Monaco (1961) de l'Union de La Haye, ainsi qu'à la publication d'un Recueil des lois et traités en matière de brevets et de marques. Les BIRPI coopéreront si possible avec les Administrations nationales allemande, autrichienne et suisse pour la publication, en édition trilingue allemand-français-anglais de la "Classification internationale des produits et services auxquels s'appliquent les marques de fabrique ou de commerce". Ils en feront de même avec l'Administration britannique en ce qui concerne une édition anglaise.
- (c) En ce qui concerne les efforts à fournir pour qu'un nombre plus grand d'Etats deviennent membres de nos Unions, les BIRPI se proposent de continuer leur campagne d'information montrant l'intérêt qu'aurait chaque pays à protéger les droits de propriété industrielle et les droits d'auteur, et à appartenir aux Unions internationales. Ils se proposent également d'étudier les possiblités d'organiser un Service d'information.
- (d) Les BIRPI continueront seuls et, le cas échéant, également en coopération avec les Nations Unies, leur assistance technique-juridique aux pays industriellement moins développés: le programme de stagiaires continuera; un séminaire pour des pays de l'Asie, ainsi qu'un Comité africain pour les pays arabes et / ou anglophones, seront organisés.
- 4. Dans le Chapitre I, après la description de chaque activité, il est indiqué la dépense prévue pour les rubriques budgétaires suivantes :

- Impressions : factures d'imprimerie, papier, reliure, etc.
- <u>Conférences</u>: interprètes, traducteurs, procès-verbalistes, reproduction de documents sur place, etc.
- <u>Missions</u> : coût du voyage et indemnités journalières donnés aux fonctionnaires des BIRPI en mission officielle.
- Voyages de délégués
- : coût du voyage et indemnités journalières donnés aux participants à des conférences <u>autres que les agents des BIRPI</u>, par exemple, aux Directeurs des Offices nationaux lors des réunions de l'Union de Madrid, aux stagiaires, aux participants des séminaires régionaux, etc.
- Contrats : honoraires d'auteurs et de traducteurs d'articles publiés dans "La Propriété industrielle" et "Le Droit d'auteur"; honoraires des traducteurs de textes législatifs; honoraires de consultants étrangers au personnel des BIRPI, etc.
- 5. (a) Dans le Chapitre II, intitulé "Autres dépenses" sont comprises, entre autres, les dépenses prévues pour le personnel (salaires de base, indemnités, cotisations à la Caisse de retraite, assurance-maladie, autres prestations sociales).
- (b) Les autres rubriques traitées dans ce Chapitre II concernent les dépenses relatives à l'amortissement du coût de construction et à l'entretien du Bâtiment du Siège des BIRPI, au matériel de bureau, au mobilier, aux frais de ports et de téléphones, à la bibliothèque, à l'amortissement de la dette contractée par l'Union de Nice à l'égard des Unions de Paris et de Madrid.
- 6. Le Chapitre III, intitulé "Recettes", chiffre les revenus escomptés par les BIRPI au cours de l'année 1965. Il est à noter que les recettes des Services d'enregistrement sont susceptibles de fluctuations considérables, en liaison avec la situation économique des pays d'origine des marques ou des dessins déposés.
- 7. Le Chapitre IV, intitulé "Tableaux récapitulatifs", est un résumé des dépenses et des recettes des BIRPI.
  - (a) Le budget de <u>l'Union de Paris</u> est équilibré.
  - (b) Le budget de <u>l'Union de Madrid</u> permet d'espérer un excédent de recettes.
- (c) Le budget de <u>l'Union de La Haye</u> laisse prévoir un déficit de 49'800 francs. Si ce déficit se produit réellement il sera couvert provisoirement par le Gouvernement suisse, comme cela était prévu par ce Gouvernement et la réunion des Etats membres de l'Union de La Haye de 1963.
  - (d) Le budget de <u>l'Union de Nice</u> est équilibré.
- (e) (i) Le budget de l'<u>Union de Berne</u> présente des problèmes spéciaux car le plafond des cotisations actuelles (400'000 francs suisses) est nettement insuffisant.
- (ii) Le budget de cette Union est présenté en deux parties : les montants apparaissant dans le premier chapitre sont présentés dans l'hypothèse que le plafond actuel de 400'000 francs ne changera pas en 1965; tandis que les montants additionnels apparaissant dans l'Annexe (Budget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965) sont présentés

dans l'hypothèse que le plafond théorique sera relevé de 300'000 francs et qu'environ deux tiers de cette augmentation seront effectivement disponibles pour l'exercice de 1965.

- (iii) Si l'augmentation n'est pas acceptée, le budget de l'Union de Berne laisse prévoir un déficit de 53'600 francs. La réserve de l'Union de Berne (22'900 francs à la fin de 1963) serait à utiliser pour combler, autant que possible, ce déficit. S'il restait une marge non couverte, il est proposé de la reporter sur l'exercice de 1966. Naturellement, si la proposition d'augmenter le plafond était adoptée, le déficit disparaîtrait automatiquement.
- (iv) Pour parer au dit déficit et pour permettre à l'Union de Berne d'exercer les activités qui sont indispensables pour son développement, il est proposé que le Comité recommande l'élévation du plafond des contributions de 300'000 francs. Sans une telle augmentation, l'Union ne serait pas en mesure de continuer sa participation à la publication des recueils de lois et le Manuel des Conventions, ni de participer à la publication des Actes de la Conférence de Rome, ni de commencer la publication des documents préparatoires de la Conférence de Stockholm, ni d'organiser un séminaire américain, ni d'offrir une assistance aux pays en voie de développement (stagiaires et réunion pour mettre au point une loi-type pour les pays africains).
- (v) La procédure serait la même que d'habitude : le Gouvernement suisse, en tant qu'Autorité de surveillance, inviterait les Etats membres de l'Union de Berne à relever leurs cotisations d'une façon volontaire. Comme l'expérience démontre que pas tous les pays peuvent accepter tout de suite, il est prévu que seulement deux tiers des 300'000 francs, c'est-à-dire environ 200'000 francs, seront effectivement disponibles en 1965.
  - 8. Le Comité de coordination interunions
    est invité à exprimer son avis au sujet
    du programme et du budget des BIRPI pour
    l'année 1965 ainsi qu'au sujet de l'augmentation du plafond des contributions
    des Etats membres de l'Union de Berne.

#### CHAPITRE PREMIER

## PROGRAMME POUR L'ANNEE 1965, ACCOMPAGNE D'ESTIMATIONS DE CERTAINES DEPENSES Y RELATIVES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
UNION DE PARIS				N N		
EN GENERAL		1				1000
Les activités prescrites par la Convention de Paris (articles 13 et 14) continueront.						en k
PUBLICATIONS			the formation of the same			
La publication des <u>périodiques</u> "La Propriété industrielle" et "Industrial Property" continuera. (Répartition selon les pourcenta- ges "Unions industrielles (impres- sions)").						
Impressions	65'000	48!800	11'700	31200	1'300	
Contrats	30'000	22 '500	5 400	1-500	600	
Un Tableau des Etats membres des Unions de propriété indus- trielle sera publié en français, anglais et espagnol. (Répartition d'après le nombre des pages inté- ressant chaque Union).						
Impressions	5'000	2'000	1'000	1:000	1'000	
Le <u>Manuel des Conventions</u> de la propriété industrielle sera tenu à jour. (Répartition d'après le nombre de pages intéressant chaque Union).  Impressions	31000	1'500	11000	200	200	
Tumbressrous	5.000	1.500	1'000	300	200	

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
La collection des textes législatifs régissant la protection des brevets et des marques dans les divers pays du monde et sur le plan international, sera mise à jour et la première partie d'un recueil des dits textes en anglais sera imprimée. (La collection en français existe déjà, dans une large mesure, dans "La Propriété industrielle"). (Répartition d'après le nombre de pages intéressant les brevets (Union de Paris) et les marques (Union de Madrid).	3					
Missions	6'000	3'000	3'000		_	
Contrats	6'000	3'000	3'000			monante
Impressions	40'000	20'000	20'000			
La publication du " <u>Tableau des brevets</u> " remanié et mis à jour continuera (en français seulement).						
Impressions	18'000	18'000		-		
REUNIONS  Les incidences de l'existence dans certains pays, unionistes et non-unionistes des certificats d'auteur pour les inventions seront étudiées par un Comité de tous les Etats membres de l'Union de Par (à Genève). Le même Comité examinera évet tuellement des problèmes spéciaux qui se posent dans le domaine des licences de brevets entre entreprises appartenant aux économies de marchés et économies de pays socialistes.	ris en-	71000				
Conférences	31000	3'000				. —
Une réunion des pays connaissant le système d'examen préalable aura éventuellement lieu à Vienne pour discuter des problèmes d'intérêt commun qui se posent pour les bureaux de brevets appliquant un tel système.						
Missions	21000	21000	-		-	

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Le moblèmes des pays asiatiques, par cul prement de ceux qui ne sont pas encore membres de l'Union de Paris ou de autres Unions de propriété industrielle seront étudiés dans un Séminaire asiat de la propriété industrielle (vraisemble la propriété industrielle (vraisemble lement dans la capitale d'un pays d'Asi (Répartition selon les pourcentages "Un industrielles (missions et conférences	s ique la- ie).					
Missions	12'000	10'200	1'200	400	200	10 m 1
Voyages de délégués	60'000	: 51'000	6'000	. 1'800	1'200	
Conférences	5'000	4'200	500	200	100	eset arro
Les problèmes des pays africains, non membres de l'OAMPI, seront étudiés dans un <u>Comité d'Experts africains</u> de la propriété industrielle (ce Comité s'occupera avant tout des possibilités d'établir des Offices régionaux de la propriété industrielle (peut être à Nairobi, Kenya), (Répartition selon les pour centages "Unions industrielles (missions et conférences)").						
Conférences	5'000	4'200	500	200	100	
Missions	6'000	5'100	600	200	100	-
Voyages de délégués	50'000	42'500	5'000	1'500	1'000	
Les BIRFI financeront des stages d'études pour l'entraînement des personnes qui sont ou seront chargées de l'administration de la propriété industrielle, surtout dans des Etats en voie de développement et organiseront à Genève un cours introductif aux problèmes internationaux de la propriété industrielle (durée environ 10 jours). (Répartition d'après les pourcentages "Unions industrielles (missions et conférences)").	3-					
Conférences	6'000	5'100	600	200	100	
Voyages de délégués	40'000	34'000	4'000.	1'200	. 800	
Missions	6'000	5'100	600	200	100	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
				· seate		·

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Be <b>rne</b>
DIVERS						
Les BIRPI continueront "de se tenir en tout temps à la disposition des pays de l'Union pour leur fournir, sur les ques tions relatives au service internations de la propriété industrielle, les rense gnements spéciaux dont ils pourraient avoir besoin" (article 13(5) de la Convention de Paris).  (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").	s− al ei−					
Missions	10'000	7'900	1'000	1'000	100	
La collaboration avec les <u>Nations</u> <u>Unies</u> continuera au sujet des questions de propriété industrielle intéressant les pays industriellement moins développés. (Résolutions de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le dévelop- pement). En outre, les BIRPI conti- nueront leurs efforts en vue d'une collaboration générale et plus étroite avec les Nations Unies. (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").						
Missions	81000	61300	800	800	100	*****
Les BIRPI continueront d'être représentés aux <u>réunions</u> des Institutions spécialisées des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Association internationale pour la protection de la propriété industrielle, la Chambre de Commerce internationale et <u>d'autres</u> Organisations traitant des questions de propriété industrielle.  (Pourcentages appliqués : "Division de la propriété industrielle").						
Missions	10'000	7'900	1'000	1'000	100	
Si l'un des Etats membres de l'Union de Paris l'invite, une <u>Conférence</u> <u>diplonatique</u> sera organisée pour l'adoption d'un instrument diploma-						

tique concernant la protection des

caractères typographiques.

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
UNION DE MADRID			γ•X. <u>4</u>			
EN GENERAL						
Le Service d'enregistrement inter- national des marques de fabrique ou de commerce institué auprès des BIRPI par l'Arrangement de Madrid, sera maintenu.				12.2.		
Impressions (formules, etc. autre que périodiques)	140'000		140'000			_
PUBLICATIONS						
La publication de la feuille officielle "Les Marques internationales" continuera.						
Impressions	250'000		250'000			
Une brochure d'information générale concernant l'enre- gistrement international des marques sera publiée en fran- çais.	···				:	
Impressions	31000 :		31000			
Les BIRPI assureront le secrétariat et supporteront les frais d'une réunion du Comité des Directeurs des Offices nationaux de la propriété industrielle des Etats membres de l'Union de Madrid (à Genève), si la convocation d'une telle réunion est décidée.						1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1
Conférences	5'000		5'000			
Voyages de délégués	25 1000		25'000			
DIVERS						
La reprise de l'étude de la possibilité d'établir un <u>centre</u> de recherches des marques enregistrées aux BIRPI et dans les Offices nationaux sera envisagée.						
Contrats	5'000		5'000			

		Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
	UNION DE LA HAYE						
EN GENERAL							
des Dessins institué a	de dépôt international s ou Modèles industriels, après des BIRPI par l'Ar- de La Haye, sera maintenu.						
	Impressions (formules, etc. autres que périodiques).	5 1000	_		51000		
PUBLICATION	<u>vs</u>	i					
officielle	tion de la feuille " <u>Les Dessins et</u> ternationaux" conti-						
	Impressions	12'000			12'000		
tiques de 1 (1961) ser	des Conférences diploma- La Haye (1960) et Monaco ont publiés (il s'agit ie des frais d'impression).						
	Impressions	18'000			18'000		_
classifica Dessins ou	me réunion concernant <u>la</u> tion internationale des <u>Modèles industriels</u> (à Genève).						
	Conférences	5'000	_		51000	<del>-</del> ·	

The second secon		T			
	Total	Paris	Madrid	La Haye Nice	Berne
UNION DE NICE					
ONION DE NICE					
en ceneral		i			
Ice cotivitée qui incombent que		İ			
Les activités qui incombent aux BIRPI en relation avec l'exécution					
de l'Arrangement de Nice concernant					
la classification internationale des		1			
produits et services auxquels s'appli-		•			-,11
quent les marques de fabrique ou de		!		, and an examination of the	
commerce continueront.		,			1 200
Commerce Continueron (	service of				
PUBLICATIONS	+.	<b>.</b>			
Le Volume "La classification interna-					
tionale des produits et services aux-				The second secon	
quels s'appliquent les marques de		•		Te L	
fabrique ou de commerce" sera publié					
en anglais et en édition trilingue					
(allemand-français-anglais) en collabo-					
ration avec les Administrations intéres	-			and the state of t	
sées (il s'agit de la part des frais					
d'impressions non couverts par ces Admi	-			selform of or a	
nistrations)	:				
Impressions (acompte)	20'000			20100	00
REUNIONS	*			-	
CALU-L VI DILLIA		20 300			
Le <u>Comité d'Experts</u> institué par			** 4*		
l'article 3 de l'Arrangement se					
réunira à Genève.				Tall Section	
Conférences	5'000			<u> </u>	00 —

	Total	Paris	Madri	.d La	a Haye	Nice	Berne
UNION DE BERNE							
EN GENERAL							
Les activités prescrites par la Convention de Berne (articles 21 et 22) continueront.							
PUBLICATIONS							
La publication de la feuille of- ficielle "Le Droit d'auteur" et "Copyright" continuera.							
Impressions	55'000	_					55 '0 <mark>00</mark>
Contrats	201000	_			_		201000
Un <u>tableau des Etats membres</u> de l'Union de Berne sera publié en français, anglais et espagnol.							
Impressions	1'000	_	_		_	-	1'000
Les BIRPI coopéreront éventuellement avec l'UNESCO dans la publication des suppléments aux collections de textes législatifs "Lois et Traités de droit d'auteur" et "Copyright Laws and Treaties of the World".							
Contrats	voir bud	dget add	itionnel	(poste	1)	. ni <del>o</del> il .	
Les BIRPI coopéreront avec le BIT et l'UNESCO dans la publication des <u>Actes</u> de la Conférence de Rome (1961) concernant les doits voisins.							
Impressions	voir bud	lget add	itionnel	(poste	2)		
La publication du <u>Manuel des Conventions</u> de droit d'auteur continuera.							
Impressions	voir bud	dget add	itionnel	(poste	3)		
REUNIONS							
La préparation de la Conférence diplomatique de revision (Stockholm, 1967) continuera par des rapports directs ent les BIRPI et le Gouvernement suédois, et une réunion d'un Comité d'Experts (Genè	et						
Conférences	41000	-					41000
Missions	3'000	-					3'00 <mark>0</mark>
Impressions	voir bud	dget add	itionnel	(poste	4)		

	Total	F	Paris	Madri	id	La	Haye	Nice	Berne
possible, et éventuellement en collaboration avec l'UNESCO, les l'UPI organiseront un <u>Séminaire autricain de droit d'auteur</u> pour chidier les problèmes des pays iricains, particulièrement de cux qui ne sont pas encore membres de l'Union de Berne (dans un yes de l'Amérique latine)		9 0-0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0						<b>,</b>	
Conférences	voir budg	șe t	additio	nnel (	poste	5)			
Missions	voir bude	get	additio	nnel (	poste	5)			
Voyages	voir bude	get	additio	nnel (	poste	5)			
Comité d'Experts sera convoqué, intuellement en coopération avec UNESCO, pour l'établissement d'une lei-type sur le droit d'auteur destinaux pays africains (éventuellement Addis-Abeba).	·								
Conférences	voir budg	et	additio	nnel (	poste	6)			
Missions	voir budg	et	additio	nnel (	poste	6)			
Voyages	voir budg	et	additio	nnel (	- poste	6)			
STAGIATRES									
les BIRPI financeront des stages  Control des									
Voyages de délégués	voir budg	et:	addition	nnel (	poste	7)			
DIVERS									
Les BIRPI continueront de "se tenir en tout temps à la disposition des membres ce l'Union pour leur fournir, sur les mestions relatives à la protection des occuvres littéraires et artistiques, les renseignements spéciaux dont ils pourmeient avoir besoin" (article 22 de la Convention de Berne)	raid a grant a demanda demanda demanda de								
Missions	1'000						•		1,000
	voir éga	leme	ent bude	get ado	dition	nel	. (poste	8)	
	!								

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Les BIRPI continueront d'être représent aux <u>réunions</u> des Institutions spécialis des Nations Unies, du Conseil de l'Euro de l'Association internationale pour la protection de la propriété littéraire e artistique, de la Confédération internationale des Sociétés d'auteurs et corpositeurs et d'autres organisations tratant des questions de propriété littéra et artistique.	sées ope, a et					
Missions	4'000			 cionnel (pos		4'000

CINIATIA	СОнионер.	HOV CIMA OL	ATOMO	0010/11/	O - page	, 1)
e de la composition della comp	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
AFFAIRES COMMUNES AUX CINQ UNIONS						
PUBLICATIONS				* •		
Une nouvelle édition d'une <u>brochure</u> <u>d'information</u> concernant toutes les activités des BIRPI sera publiée en anglais, français et espagnol. (Ripartition selon le nombre de pages intéressant chaque Union).				·		
Impressions	151000	61000	41000	1'000	1'000	31000
Un supplément au <u>Manuel administratif</u> <u>des BIRPI</u> sera publié en français. (Répartition selon les pourcentages "totalité du personnel" estimés pour 1965).						
Impressions	21000	400	1'200	100	100	200
Le Rapport de gestion des BIRPI pour l'année 1964 sera publié, dans une forme imprimée, en français. (La traduction anglaise sera multicopiée per ronéo). (Departition selon le nombre de pages intéressant chaque Union).						
Impressions	12'000	41000	31000	1,500	1'200	21600
REUNIONS						
Le Comité de coordination interunions sur l'amira à Genève en automne 1965 pour exprimer son avis sur les comptes de clôture de 1964 et sur le budget de 1966.  (Répartition selon le pourcentage "Services généraux" 21-59-7-1-12).						
Conférences	6,000	1'300	31500	400	100	700
Un Comité de tous les Etats membres des Unions de Paris et Berne se réunira au printemps 1965 à Genève, pour étudie le projet d'une <u>Convention</u> transformant structure des BIRPI ("Convention OMPI") vue de la Conférence diplomatique de Schelm en 1967.  (Répartition selon le pourcentage "Sernéraux" 21-59-7-1-12).	er t la ) en tock-					
Missions	10'000	2י100	5 ' 900	700	100	1'200
Conférences	301000	6'300	17'700	2'100	300	600ن3

The second contract of	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
DIVERS				#)		
Les <u>contacts directs entre les BIRPI e</u> <u>les Gouvernements des Etats membres</u> (y compris l'Autorité de Surveillance						
à Berne) nécessiteront des missions of cielles de la part de certains fonction	ffi-					
naires des BIRPI. (Répartition selon le pourcentage "Ser vices généraux" 21-59-7-1-12).	c-					
Missions	10'000	2'100	5'900	700	100	1'200

105.11

### CHAPITRE II

#### AUTRES DEPENSES

1)

2) 3)

		•				
	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
PERSONNEL		# 				
Les dépenses à ce titre se composent des éléments suivants :		A X P P P P P P P P P P P P P P P P P P				
CRAITEMENT DE BASE						
Direction: Directeur, deux Vice- Directeurs, un P.4, un P.3, un P.2, un G.6, un G.5, un G.4.						
b) Chancellerie: un P.1, trois G.4, trois G.3, cinq G.2, un G.1.						
c) Services financiers : un P.2, un G.5, deux G.3, quatre G.2.		•				
1) Service des publications : un P.3, un P.2, un G.4, un G.3, un G.2.				. •		<del>.</del>
chef de la Division des services administratifs généraux et des services d'enregistrement : un P.5.						
f) Chef de la Division des finances et du personnel : un P.4,	;		,			
g) Division de la Propriété indus- trielle : un P.5, un P.4, un P.3, un P.2, un G.4.					•	
h) Division du droit d'auteur : un P.5 un G.4.	,					
i) Service des Marques : deux P.3, un P.1, trois G.6, quatre G.4, quatre G.3, cinq G.2, un G.1						
<ul><li>j) Service des Dessins ou Modèles : un G.5, un G.3.</li></ul>	1'637'485					
Indemnités de poste	140'000					
Indemnités pour frais d'études, "home leave" et représentation	57 1700					
Report	1 '835 '185					

61'000

28'300

17'600

--. 15'100

34% d'intérêt

Total

51900

15'100

AUTRES DEPE	ENSES		cciu/ii/8	- page	19
Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
				0.01 35 S	
901000	14'400	54'900	10'800	900	9'000
		. 1./			
4					B 411
101000	221200	301000	F1000		
40'000	201000	10'000	5'000	2!000	31000
901000	15'000	65 1000	51000	1,000	4'000

#### Achat de papier, stencils, carbones, crayons, gommes, etc. Répartition provisoire selon l'affectation réelle de chaque objet si la dépense dépasse 500 francs et autrement selon les pourcentages "totalité du personnel".

MATERIEL DE BUREAU

ENTRETIEN DU BATIMENT

Répartition provisoire selon les "pourcentages surface" (16%-61%-12%-

droit de superficie.

nouveau personnel.

du personnel".

1%-10%).

Chauffage, éclairage, eau, nettoyage, réparations, assurances contre dégâts,

MOBILIER Tables, bureaux, chaises, fauteuils, classeurs, étagères, machines à écrire et à calculer, etc. surtout pour le

Répartition provisoire selon l'affectation réelle de chaque objet si la dépense dépasse 500 francs et autrement selon les pourcentages "totalité

## PORTS

Répartition provisoire selon les pourcentages "Chancellerie".

100'000

91000 67'000 4'000 1'000 19'000

#### TELEPHONES

Répartition provisoire selon les pourcentages "totalité du personnel" estimés en 1965 :

40'000

71600 24'000

31200

400 4'800

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
BIBLIOTHEQUE				e e e e		
Achat de livres, tirages à part et photocopies; abonnements aux périodique; reliures. Répartition d'après les pourcentages "Totalité du personnel" estimés en 1965:	30'000	5 '700	18'000	2'400	300	31 <b>600</b>
AMORTISSEMENT DETTES INTERUNIONS	1					
L'Union de Nice remboursera une partie de l'avance de 24'988 francs qu'elle a obtenue de la Suisse pour amortir ses dettes aux Unions de Paris et Madrid (voir Rapport de gestion de 1963).	11'400		_		11'400	_
IMPREVUS  Un pour cent, environ, des recettes prévues pour chaque Union est mis de côté pour les dépenses imprévues:	391400	91900	23'000	1'800	800	319 <b>00</b>

#### CHAPITRE III

#### RECETTES

Berne
111
**
-
70.
i a gray
16
. 31
. 411
1
0000
01000
-
0'

N.B. Comme en 1963 et 1964, les recettes provenant de la location des locaux utilisés dans le Bâtiment du Siège des BIRPI par l'Association Européenne de Libre Echange (à peu près 62'000 francs) seront versées à un fonds spécial destiné à couvrir les frais d'aménagement de la Salle de conférences ou les frais de toute autre amélioration permanente du Bâtiment.

#### CHAPITRE IV

#### TABLEAUX RECAPITULATIFS

## DETAIL DES RUBRIQUES BUDGETAIRES SE COMPOSANT DE PLUSIEURS POSTES

Berne
_
_
-
-
_
_
55'000
11000
3'000
200
2'600
61'800

		I				
the same of the sa	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
CONTRATS	1000					
Revue de l'Union de Paris	30'000	221500	5'400	1'500	600	
Textes législatifs brevets et marque	s 6'000	3'000	31000			
Centre recherches marques	5'000	_	5'000	*		
Revue de l'Union de Berne	20'000		_			20'000
	61'000	25'500	13'400	1'500	600	20'000
27 4			• .			
MISSIONS		1				2.
Textes législatifs brevets et marque	s 6'000	3'000	31000	_		
Comité examen préalable brevets (P.I	.)2'000	2!000	~~~			
Séminaire asiatique (P.I.)	12'000	10+200	1'200	400	200	
Comité africain (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	
Stagiaires et cours (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	
Etats membres Unions industrielles	10'000	71900	1'000	1'000	100	<u> </u>
Nations Unies - (P.I.)	8'000	6'300	800	800	100	
Réunions autres organisations (P.I.)	10'000	71900	1'000	1'000	100	
Préparation Conf. Stockholm (D.A.)	3'000					3'000
Etats membres Union de Berne (D.A.)	1'000				-	1'000
Réunions autres organisations (D.A.)	4'000				, <u>-</u>	4'000
Convention OMPI	10,000	2'100	5'900	700	100	1'200
Etats membres et Autorité de Surv.	10,000	2'100	5 ' 900	700	100	1'200
	881000	51'700	20'000	5'000	900	10'400

A Property of the Park of the	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
CONFERENCES						
Certificats d'auteur (P.I.)	3'000	71000			ene k	
		3'000		_		
Séminaire asiatique (P.I.)	5'000	4'200	500	200	100	-
Comité africain (P.I.)	5'000	4'200	500	200	100	_
Stagiaires et cours (P.I.)	6'000	5'100	600	200	100	
Comité Directeurs Union de Madrid	5 1000		5'000	_	_	_
Classification internationale DM.	5'000	_	***	5'000	-	
Comité d'Experts Union de Nice	5'000				5'000	
Préparation Conférence Stockholm(DA)	4'000	_	_	_	-	4*000
Comité coordination interunions	61000	1'300	31500	400	100	700
Convention OMPI 3	000100	61300	17'700	2:100	300	31600
. 7	41000	24'100	27 1800	.8!100	51700	81300
				1.1.		5.50
VOYAGES DE DELEGUES					1	
Séminaire asiatique (P.I.) 6	01000	51'000	61000	1'800.	1'200	
Comité africain (P.I.) 5	0'000	421500	5.1000	1'500	11000	
Stagiaires et cours (P.I.) 4	0'000	34'000	4'000	1!200	800	<u></u>
Comité Directeurs Union de Madrid 2	5'000	· · ·   - · · · · · · · · · · · · · · ·	25 '000	te. <del>1 -</del> se mil.		
(9) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1) (1	5'000	127 '500	40.1000	4'500	3'000	

# TABLEAU GENERAL DES DEPENSES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Personnel	2'324'000	490'600	1'366'400	159'100	271200	2801700
Impressions	664 000	1001700	4341900	41'800	24'800	61'800
Contrats	61'000	25 1500	13'400	1.1500.	600	201000
Missions	881000	51'700	20'000	5'000	900	10'400
Conférences	74'000	24'100	271800	8'100	51700	81300
Voyages de délégués	175 '000	127'500	40'000	4'500	3'000	
Frais de construction du Bâtiment	61'000	281300		17'600		15'100
Entretien du Bâtiment	901000	14'400	541900	10'800	900	91000
Mobilier	40,000	201000	10'000	51000	2'000	3'000
Matériel de bureau	901000	15'000	65 1000	5'000	1,000	4'000
Ports	100'000	9'000	67'000	4'000	1'000	19'000
Téléphones	40,000	71600	241000	31200	400	41800
Bibliothèque	301000	51700	18'000	21400	300	31600
Amortissement dettes interunions	11'400			-	11'400	
Imprévus	39'400	91900	231000	1'800	800	3'900
Total des dépenses:	3'887'800	930 1000	2'164'400	269 1800	801000	4431600

#### TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES ET RECETTES

	Total	Paris	Madrid	La Haye	Nice	Berne
Recettes	3'920'000	930 '000	2'300'000	2201000	80'000	3901000
Dépenses	3 '887 '800	930 1000	2'164'400	269'800	80'000	443 1600
Différence	+ 321200		+ 135'600	- 49'800 <sup>(1</sup>	_	- 53'600 <sup>(2</sup>

- 1) Sera provisoirement couvert par une avance, sans intérêt, du Gouvernement suisse.
- 2) Quant à la couverture de ce déficit, voir paragraphe 6(e) ci-dessus (page 4).

### ANNEXE

## Budget additionnel de l'Union de Berne pour l'année 1965

No du Poste			Francs suisses
1.	"Lois et Traités sur le Dro	it d'auteur" Contrats	81000
2.	Actes de la Conférence de Ro	ome Impressions	201000
3.	Manuel des Conventions	Impressions	10'000
4.	Conférence diplomatique de S (impression de documents pré		10'000
5.	Séminaire américain de Droit	t d'auteur Conférences Missions Voyages de délégués	5'000 12'000 25'000
6.	Loi-type africaine	Conférences Missions Voyages de délégués	5'000 12'000 25'000
7.	Stagiaires	Voyages de délégués	201000
8.	Renseignements spéciaux	Missions (montant additionnel) 2'000,	
9.	Réunions	Missions (montant additionnel) 6'000	
	Total 160'000		